



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 17 mars 2005

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE -
M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - Mme BESSIS - M. BOUHELIER -
M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRUYERE - M. CHAPUIS -
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - Mme DELEBARRE
- M. DINCHER - M. DOUHAI - M. DUBOIS - M. DUPIRE -
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT -
M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. -
M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. IZIMER - M. JOLY
- M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN -
M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU -
M. NOWOTNY - M. NUDANT - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN -
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM -
M. VOUILLOT.

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. AUDARD (pouvoir à
M. ESMONIN) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT
(pouvoir à Mme LEMOUZY) - Mme BLIGNY (pouvoir à M. BOURNY) -
M. BRENOT - M. BRIOT - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) -
M. DANIERE - M. DELATTE (pouvoir à M. Gilbert MENUT) -
M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAI) - M. DODET (pouvoir à M.
FOUCHERES) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. SAUNIE) - M. HESSE
(pouvoir à M. FOUILLOT) - M. PERRIN - M. ROIZOT (pouvoir à M.
BARBEY).

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES - Finances - Décision
modificative n°1 – Budget annexe de la Zone d'Activités de Bretenières.**

Les conditions de transfert des terrains restant à commercialiser de la zone d'activités de Bretenières à la Communauté de l'agglomération dijonnaise ont été fixées par délibération du 26 juin 2004 et approuvées par la majorité qualifiée des conseils municipaux. D'un montant de 255 498 € HT, cette transaction, initialement budgétée au budget principal, doit être imputée sur le budget annexe de la zone d'activités de Bretenières.

Ainsi, afin de permettre le règlement de cette acquisition, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

◆ **Dépenses de fonctionnement**

- chapitre 011 – compte 6015 (terrains à aménager) : + 212 500 €

◆ **Recettes de fonctionnement**

- chapitre 013 – compte 60315 (variation des stocks de terrains à aménager) : + 212 500 €

◆ **Dépenses d'investissement**

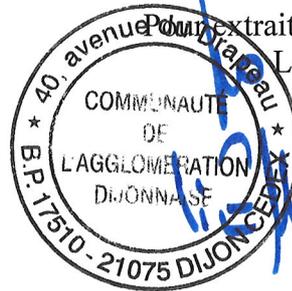
- chapitre 010 – compte 3555 (stocks de terrains à aménager) + 212 500 €.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'effectuer** les mouvements présentés ci-dessus au budget annexe de la zone d'activités de Bretenières.



Le Président

Signature

Publié le **18 MARS 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
24 MARS 2005

